



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-140575>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **24-140575**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-113952

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental de l'Orne

Correspondant : M. De Balorre Christophe, Président

Adresse : Hôtel du Département, Pôle infrastructures territoriales, Direction des bâtiments départementaux, 27 boulevard de Strasbourg, CS 30528, 61017 Alençon Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0233816000

Courriel : Bati.gestion@orne.fr

Adresse internet : <https://orne.achatpublic.com>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Vérification et entretien périodique des portes sectionnelles automatiques, semi-automatiques et manuelles dans divers sites du Conseil départemental de l'Orne.

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations jugé au vu du montant de la redevance forfaitaire annuelle, indiqué à l'article 2 de l'acte d'engagement (AE) : 60%
- Valeur technique des prestations appréciée au regard du mémoire remis par le soumissionnaire, à l'appui de son offre, relatif aux dispositions qu'il se propose d'adopter pour mener à bien les prestations à réaliser dans les différents sites, précisant les modalités d'intervention, les moyens dédiés (humains et matériels) et du délai d'intervention proposé, pour le dépannage des installations, à l'article 4 de l'acte d'engagement (AE) : 40%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : Société AF MAINTENANCE

Adresse : Parc d'activités les rives de l'Odon, 130 rue de l'Odon, 14790 Mouen

Montant (H.T.) : 9540.00 euros

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 09/12/2024

Nombre total d'offres reçues : 1

Autres informations : Le marché a été signé le 9 décembre 2024. Le montant indiqué correspond à la redevance forfaitaire annuelle (Entretien des installations à raison de deux visites par an pour les portes sectionnelles automatiques et une visite par an pour les portes sectionnelles semi-automatiques et manuelles). Il débutera à compter du 1er janvier 2025, pour une période ferme de 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois, par période de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder le 31 décembre 2028. Il est consultable pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous auprès du Pôle infrastructures territoriales (Bureau marchés et gestion comptable) au Conseil départemental de l'Orne, Hôtel du Département, 27 boulevard de Strasbourg à Alençon (Tél. : 02.33.81.60.00, courriel : bati.gestion@orne.fr) Instance chargée des procédures de recours ou service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif, 3 rue Arthur Le Duc, 14000 Caen, Tél. : 02.31.70.72.72, Fax : 02.31.70.72.92, courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, adresse internet : <https://www.justice.gouv.fr> Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours Recours possible devant le Tribunal administratif : . référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative, . recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2024